



N° 042 MESTFP/DC/SGM/DPAF/DESG/SA

COMMUNIQUE RADIODIFFUSE

Le Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle communique :

Dans le cadre de la mise en formation initiale des enseignants Agents Contractuels de Droit Publics de l'Etat (ACDPE) des promotions 2012, 2014, 2016 et de tous autres enseignants retardataires du Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle, tous les enseignants ci-dessus visés sont invités à se présenter sur les différents sites de formation initiale **du jeudi 22 au vendredi 30 décembre 2022** pour le **premier regroupement** selon le tableau ci-après :

Catégories d'enseignants	Ecoles de formation	Sites de regroupement
<i>Enseignants des disciplines littéraires</i>	Ecole Normale Supérieure (ENS) de Porto-Novo	ENS de Porto-Novo
<i>Enseignants des Mathématiques, PCT et SVT</i>	Ecole Normale Supérieure (ENS) de Natitingou	Ecole Nationale Supérieure des Biosciences et Biotechnologies Appliquées (ENSBBA) : Centre universitaire de Dassa-Zoumé
<i>Enseignants de l'EFTP</i>	Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique (ENSET) de Lokossa	ENSET de Lokossa
<i>Enseignants d'EPS</i>	Institut de l'Education Physique et du Sport (INEPS)	INEPS/Porto-Novo

Les enseignants retardataires (Fonctionnaires de l'Etat et ACDPE) des promotions antérieures devront impérativement se présenter sur les mêmes sites de regroupement, selon leurs disciplines d'enseignement, pour se faire recenser à l'effet d'être pris en compte pour l'achèvement de leur formation initiale.

Cotonou, le 13 Décembre 2022



Garba AYOUBA
Pour le Ministre et P.O.,
Le Directeur de Cabinet

MESTFP : ATCR